



MAIRE DE LABARTHE-RIVIERE
12bis boulevard de Verdun
31800

Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2024 au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Madame le Maire de Labarthe-Rivière,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

Article 1

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024.

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
BUISSON Nathalie	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	

Article 2

Madame la Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Labarthe-Rivière le 01/04/2024.

Madame la Maire,
Claire VOUGNY.



Madame la Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>